

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 JANVIER 2015

L'an deux mil quinze le 22 janvier à vingt- heures , les membres du conseil Municipal de la commune de BASLY, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves GAUQUELIN, Maire.

ORDRE DU JOUR

- Travaux route de St.Aubin
- Stade Municipal : frais de remplacement projecteurs stade (SDEC) + WC
- Avis préalable à enquête publique – parc éolien en mer de Courseulles
- Demande du receveur municipal : autorisation permanente à poursuivre
- Personnel communal : mutuelle, autorisations d'absence
- Collège de Bretteville/Laize : frais de transport
- Questions diverses : travaux container, bulletin municipal, D.I.A., ...

Etaient présents :

M. Yves GAUQUELIN-M. Michel LEGRAND-Mme. Jacqueline LEMARQUAND-M. Daniel VAUVERT - Mme Laurence GRENEU - Mme Sylvie ROSELLO –Mme. Virginie MAILLARD - M. Alain BALLAY- -M. Samuel MARIE- Mme Laurence RONCO.

Absents excusés.

Mme. Annick PLOUHINEC ayant donné procuration à Jacqueline LEMARQUAND
M. Alain BRILLAND ayant donné procuration à Daniel VAUVERT
M Olivier DEVAUX

Absente :

Mme Christelle LEPETIT.

Secrétaire : Mme Laurence GRENEU

Le Maire ouvre la séance après avoir constaté la présence du quorum.

Suite au compte-rendu du Conseil Municipal du 11 décembre, il a été demandé que soit annexé le texte de la motion relative au C.A.U.E.. Suite à cela le compte rendu est approuvé à l'unanimité et le registre signé par les membres présents.

TRAVAUX ROUTE DE ST.AUBIN

Le maire présente le projet d'aménagement de voirie, d'accotement, d'écoulement d'eau pluviale et de sécurisation du CD 219 , lequel se décompose en trois parties :

- ✓ Aménagement voirie et accotement du carrefour route de Douvres (CD 83)/ route de St.Aubin (CD 219) à l'entrée de BASLY en agglomération, consistant en un reprofilage pour remettre à niveau la chaussée du CD 219 sur environ 10ml de chaque côté avant le panneau stop et jusqu'à celui-ci , et à procéder à la mise en place de bordures en béton avec caniveau et marquage au sol (revêtement en résine gravillonnée couleur ocre) pour attirer l'attention des automobilistes aux abords du carrefour .
- ✓ Écoulement eaux pluviales devant la boulangerie : afin de pallier les inondations devant la boulangerie, il est nécessaire de réhabiliter le réseau d'eaux pluviales. Il y a lieu également d'aménager le stationnement avec place pour personne à mobilité réduite devant la boulangerie
- ✓ Écoulement eaux pluviales route de St.Aubin devant la propriété située à l'angle de la rue du bac du port et de la route de Douvres: mise en place de bordures en béton sur

20ml et pose de 4 caniveaux en face côté herbage pour un bon écoulement des eaux pluviales évitant que l'eau ne stagne sur la chaussée.

- ✓ Une évaluation chiffrée est communiquée au Conseil municipal dans l'attente de l'établissement de devis précis et d'un plan de financement (avec subventions) qui sera proposé lors d'une prochaine réunion.

STADE MUNICIPAL : Frais remplacement projecteurs du stade (SDEC) + WC.

Vu la vétusté de 2 projecteurs d'éclairage du stade, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le remplacement de ceux-ci par le SDEC, la contribution de la commune s'élevant à 1327,48 euros TTC

Le conseil municipal décide à l'unanimité également la prise en charge des travaux concernant les WC des vestiaires dédiés au football pour un montant de 73,00 euros TTC (débouchage, dépose et pose).

AVIS PREALABLE A ENQUETE PUBLIQUE - PARC EOLIEN EN MER DE COURSEULLES

Un avis préalable est demandé au Conseil Municipal avant enquête publique, le tracé électrique acheminant cette énergie devant longer la RD 404, sur le territoire de la commune de Basly .

Un avis favorable, par 13 voix pour, est donné préalablement à l'enquête publique.

DEMANDE DU RECEVEUR MUNICIPAL : autorisation permanente à poursuivre

Le Maire présente la demande du Comptable de la trésorerie de Courseulles sur mer d'être autorisé de façon permanente à effectuer pour la durée de l'actuel mandat électif les relances et poursuites nécessaires auprès des débiteurs particuliers de titres de recette émis par la Commune jusqu'au stade du commandement de payer.

Cette autorisation permanente de poursuites est accordée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : Mutuelle

Vu le décret 2011-1474 du 8/11/2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire santé de leurs agents,

Vu la demande du personnel,

Vu la proposition du maire et de son adjoint M.VAUVERT, le Conseil Municipal à l'unanimité émet un accord de principe pour une participation communale de 11.50 euros/mois/agent communal sous réserve de l'accord du Comité Technique Paritaire du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados, que le maire est autorisé à saisir à cette fin.

PERSONNEL COMMUNAL : liste d'autorisations d'absence

Une liste des autorisations d'absence discrétionnaires du personnel communal pour raisons familiales (événements exceptionnels) doit être établie et validée par le conseil municipal pour la présente mandature.

A l'aide des documents réglementaires, cette liste sera proposée au prochain Conseil Municipal du mois de Mars 2015

COLLEGE BRETTEVILLE/LAIZE : frais de transport

Le Maire expose la demande de participation financière reçue du syndicat du collège du Cingal situé à Bretteville sur Laize pour participation aux frais de transport pédagogique pour sorties scolaires diverses (piscine, etc...). Ces frais s'élèvent à 32,00 euros pour un élève de Basly antérieurement scolarisé dans cet établissement.

Après en avoir délibéré et considérant qu'aucune participation de ce type n'est versée pour le collège de rattachement de la commune de BASLY (collège Quintefeuille de Courseulles) et que ce type de dépense incombe au département, le conseil municipal a rejeté à l'unanimité cette demande de prise en charge de frais.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Container de récupération du verre : les travaux de revêtement de voirie initialement prévus reprendront dès que les conditions climatiques le permettront
- ✓ Bulletin municipal janvier 2015 : présentation de la maquette par M Legrand.
- ✓ Commande mutualisée de fuel : le 11/02/2015 de 17h00 à 19h00 est prévue à la mairie une permanence assurée par Mme Jacqueline LEMARQUAND et M Samuel MARIE.
- ✓ Prochaine randonnée pédestre : fixée au dimanche 01/03/2015.
- ✓ Elections départementales :Le Bureau de vote devra être tenu par le conseil municipal les dimanches 22/03/2015 et 29/03/2015 de 8h à 18h. Un tableau avec le tour de chacun sera établi à la prochaine réunion de conseil
- ✓ Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) :Le maire informe le Conseil que suite au dépôt en mairie d'une D.I.A. pour une maison située 5 rue des Aubépines, aucune préemption de la commune a été formulée par le maire.

Prochaine réunion du conseil municipal prévu le lundi 02 mars 2015 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21h35.